## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CATTENIERES

## SÉANCE DU 25 MARS 2024

Date de la convocation : 19/03/2024.

**EFFECTIF LÉGAL: 15** 

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

**EFFECTIF VOTANT: 12** 

L'an deux mille vingt quatre, le 25 Mars 2024 à 19 heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, Salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

<u>Etaient présents</u>: Christophe BOUTHORS; Raphaël CANTA; Daniel FORRIERES; David HEGO; Antoine HERMAN; Roseline HODIN; Mickaël LANCEL; José-Manuel LERICHE; Céline MARELLI; Sabrina MERY; Véronique MEYER; Francine SEDENT

Etaient absents : Damien BARDOUX ; Vincent WIART

Ont donné pouvoir :

Quorum: oui

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Approbation du compte de gestion de l'année 2023. Numéro de la délibération : 2024-03

Monsieur le maire ayant exposé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023, a été réalisée par le service de gestion comptable de Caudry.et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Trésorier.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI ARRIVEE LE

08 AVR. 2024

N

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le maire et délibéré :

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'année 2023.

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0. Abstention :0

Unanimité: Oui

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an

ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,

Le président de séance,

SOUS PREFECTURE DE CAMBRA-ARRIVEE LE

08 AVR. 2024

N